

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de technicien d'art

Métiers du textile
Spécialité « artiste en dentelle »

SESSION 2016

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

La phase d'admissibilité comporte une épreuve orale consistant en une interrogation sur les techniques du métier.

(préparation : vingt minutes ; durée vingt minutes ; coefficient 2).

SUJET n°1

Vous devez traiter les questions suivantes :

- Définition d'une dentelle à fils continus.
- Différence entre une dentelle appliquée et une dentelle incrustée.
- Quelles sont les caractéristiques de la dentelle de Lille ?
- Qu'appelle-t-on « modes » dans une dentelle à l'aiguille ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de technicien d'art

Métiers du textile
Spécialité « artiste en dentelle »

SESSION 2016

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

La phase d'admissibilité comporte une épreuve orale consistant en une interrogation sur les techniques du métier.

(préparation : vingt minutes ; durée vingt minutes ; coefficient 2).

SUJET n°2

Vous devez traiter les questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'une « brode » en dentelle à l'aiguille ?
- En quoi consiste une paire de contour ?
- Qu'appelle-t-on une engrêlure ?
- Quand utilise-t-on le crochetage dans la dentelle aux fuseaux ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de technicien d'art

Métiers du textile
Spécialité « artiste en dentelle »

SESSION 2016

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

La phase d'admissibilité comporte une épreuve orale consistant en une interrogation sur les techniques du métier.

(préparation : vingt minutes ; durée vingt minutes ; coefficient 2).

SUJET n°3

Vous devez traiter les questions suivantes :

- Définition d'une aponce.
- Différence entre : - Duchesse de Bruxelles
- et Duchesse de Bruges.
- Citez trois villes françaises célèbres pour leur dentelle à l'aiguille.
- En quoi consiste le luchage en dentelle à l'aiguille ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de technicien d'art

Métiers du textile
Spécialité « artiste en dentelle »

SESSION 2016

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

La phase d'admissibilité comporte une épreuve orale consistant en une interrogation sur les techniques du métier.

(préparation : vingt minutes ; durée vingt minutes ; coefficient 2).

SUJET n°4

Vous devez traiter les questions suivantes :

- Définition d'un réseau dans la dentelle à l'aiguille.
- Donner les caractéristiques du fond de la dentelle de Malines.
- Qu'est-ce que l'on entend par dentelle mixte ?
- Définition d'une dentelle chimique.